

L'orientation post Bac

Procédure
Parcoursup

Année scolaire 2022-2023

Pour vous aider dans votre réflexion

► Profitez des salons d'information sur le supérieur :

Salon de l'Étudiant : 06-07-08 janvier 2023 Parc des expositions à Bordeaux

Salon Studyrama : ~~03 décembre 2022~~ Parc des expositions à Bordeaux
11 février 2023 Centre des congrès P. Baudis à Toulouse

Infosup Toulouse : 13-14 janvier 2023 MEETT Parc des expo à Aussonne

Infosup Lot-et-Garonne : 19-20 janvier 2023 Parc des expositions à Agen

Journée du futur étudiant GIRONDE : 27-28 janvier 2023 (licences, BUT)

Aquitec : 24-25-26 février 2023 Parc des expositions à Bordeaux

► Rendez vous aux Journées Portes Ouvertes

► Utilisez les ressources du CDI et du CIO

► Consultez le site www.terminales2022-2023.fr

► Permanences Psy-EN : lundi après-midi, mardi, jeudi matin et vendredi matin

La procédure Parcoursup

Un dossier unique sur le site : www.parcoursup.fr

Ce site gère toute la procédure :

- information
- inscription
- formulation des vœux
- propositions d'affectation et réponses
- procédure complémentaire à partir du 15 juin 2023

Important

Tout candidat doit

posséder une **adresse de messagerie valide**, un **INE**
et conserver son **numéro de dossier** et **mot de passe**
jusqu'à la fin de la procédure.

Formations pour lesquelles l'inscription sur Parcoursup est obligatoire

- **Licences**
- **PASS**, donnant accès à 5 filières : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique et kinésithérapie
- **BTS** (Brevet de Technicien Supérieur)
- **BTSA** (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)
- **BUT** (Bachelor Universitaire de Technologie)
- **DEUST** (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques)
- **DCG** (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- **CUPGE** (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles)
- **CPES** (Classe Préparatoire aux Études Supérieures)
- **CPGE** (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)
- **DTS** (Diplôme de Technicien Supérieur)
- **Diplômes d'Université ou d'Etablissement**
- Les 20 **Écoles Nationale Supérieures d'Architecture** publiques
- Le **concours commun** d'entrée dans l'1 des 4 **Écoles Nationales Vétérinaires** (cycle préparatoire intégré)
- **DN MADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et du D'esign)
- **MANH** (Mise A Niveau en Hôtellerie)
- La plupart des **écoles d'ingénieurs** et des formations en **ingénierie**
- La plupart des **écoles de commerce**
- **IFSI** (Institut de Formation en Soins Infirmiers)
- **EFTS** (Etablissement de Formation en Travail Social)
- Des **écoles supérieures d'art**
- Des **MC** (Mentions Complémentaires)
- **IEP** (Instituts d'Etudes Politiques) = inscription au **concours** ou sélection sur **dossier + oral**
- Les instituts de **formation aux professions paramédicales** (audioprothésiste, orthoptiste, ergothérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue, psychomotricien, manipulateur d'électroradiologie médicale, technicien de laboratoire médical)
- **Bachelor** de certaines écoles de commerce et d'ingénieurs

également par apprentissage

...

Vos vœux

Vœu multiple = 1 vœu composé de plusieurs sous-vœux

Maximum 20 sous-vœux

Sous-vœu = Pour 1 formation, plusieurs établissements différents

Pour une formation, **maximum 10** sous-vœux

Possibilité de formuler en + **10 vœux en apprentissage**

Pas de classement obligatoire

Vœux multiples - Cas particuliers

Ecoles d'**ingénieurs**

Ecoles de **commerce**



Regroupées par **réseaux d'écoles + concours commun**

IFSI Instituts de Formation en Soins Infirmiers

EFTS Etablissements de Formation en Travail Social

DE **orthophoniste**, **orthoptiste** et **audioprothésiste** (la plupart des universités)

DE **psychomotricien** (certains instituts)

Chacune de ces formations = **1 vœu multiple**

Chaque école, institut ou établissement = 1 sous-vœu

Dans ces cas, **sous-vœux illimités** car non comptés

Vos vœux

Conseils :

- vos vœux reflètent **vos envies**
- formulez **plusieurs vœux**
- effectuez un **classement** personnel
- formulez un **vœu non sélectif**



Formations non sélectives → **sectorisation**

Si **vœux > places** =

Prise en compte du quota « candidats hors secteur »

Formuler un vœu =

- utiliser le **moteur de recherche** pour sélectionner la formation et l'établissement
- **lire** attentivement les **informations** concernant la formation
- rédiger le **projet de formation motivé**
- **parfois** : répondre à un questionnaire ; joindre des pièces justificatives ; rédiger une lettre de motivation en anglais...
- renseigner la rubrique « **Ma préférence** »
(information confidentielle non transmise aux établissements)
- **confirmer** votre vœu

Le calendrier

Le site a été actualisé le 20 décembre

► 1^{ère} étape : inscription internet

saisie et/ou vérification des informations personnelles
saisie et enregistrement des vœux

Du 18 janvier au 09 mars 2023

► 2^{ème} étape : Renseignement et envoi des fiches Avenir

pour chaque vœu, avis du conseil de classe et du Proviseur
transmises aux établissements demandés par le lycée

Du 09 mars au 6 avril 2023

Les vœux peuvent être confirmés jusqu'au 6 avril



**Un vœu non confirmé n'est pas étudié
Possibilité de supprimer un vœu après le 6 avril**

Le calendrier

► 3^{ème} étape

Consulter et répondre aux propositions d'admission.

A partir du **1er juin** : réponses des établissements =

- **oui** : vous êtes accepté
- **oui si** : accepté avec un « Parcours personnalisé »
- **oui en attente** : vous êtes sur liste complémentaire
- **non** : votre dossier est refusé

Vous aurez une réponse pour chaque vœu.

Les réponses des lycéens

« J'accepte »

vous acceptez la proposition d'admission

« Je maintiens »

vous maintenez votre candidature sur cette formation

« Je renonce »

vous refusez un vœu proposé
ou renoncez à un vœu en attente

*Délai pour répondre aux propositions
indiqué sur votre dossier*

Les réponses des établissements. Vous obtenez :

« Non » à tous vos vœux :

- participez à la **procédure complémentaire**
= formulez des vœux sur les **places vacantes**
- à partir du **1er juillet**, aide possible de la **CAES**

« En attente » à tous vos vœux :

- des **places vont se libérer** ; vous recevrez une **alerte** en cas de proposition
- vos vœux en attente sont **automatiquement maintenus**
- **refusez les vœux** qui ne vous intéressent plus
- participez à la **procédure complémentaire**

Les réponses des établissements. Vous obtenez :

« oui » ou « oui, si » à un seul vœu :

- et « non » aux autres vœux = 1 seule affectation possible

acceptez la proposition

- et « en attente » sur d'autres vœux :

acceptez la proposition et restez candidat sur celles en attente.

« oui » ou « oui, si » à plusieurs vœux :

choisissez une proposition et restez candidat sur celles en attente.

Les points d'étapes

Pour confirmer vos vœux en attente :

Du 29 juin au 1^{er} juillet A ACTUALISER

Pour confirmer vos choix d'inscription
et **accepter définitivement la proposition :**

Du 13 au 15 juillet A ACTUALISER

13 juillet 2023 : fin de la procédure principale

Le calendrier

► 4ème étape : inscription.

Vous acceptez une formation

et n'êtes plus en attente sur d'autres,

consultez votre messagerie ou le portail Parcoursup :

vous recevrez les modalités d'inscription

(dates et pièces à fournir).

Procédure complémentaire

Du 15 juin au 12 septembre 2023

Demande de césure

► Possibilité de **suspendre temporairement une formation**

Objectif : acquérir une **expérience utile** pour sa formation ou favoriser son projet (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial...).

Durée : un semestre universitaire ou une année universitaire.

Demande faite sur **Parcoursup**. Cocher la case « césure » **lors des vœux**.

Après avoir accepté définitivement une proposition d'admission, contacter l'établissement pour connaître les modalités de demande de césure.

Information donnée à l'établissement au moment de l'inscription administrative.

La césure n'est pas accordée de droit : une **lettre de motivation précisant les objectifs et les modalités** de réalisation envisagées pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement.

Pendant la césure : **possibilité de rester boursier + statut d'étudiant**

Droit de réintégration ou réinscription à l'issue de la césure.

L'accompagnement de juin à septembre

► Accompagnement **pour tous les lycéens n'ayant pas reçu de proposition** et souhaitant obtenir une place dans une formation proposée sur Parcoursup :

Dès le 1er juin : Si vœux sélectifs uniquement (BTS, BUT, école, CPGE, IFSI...) et toutes les réponses négatives **possibilité de demander un accompagnement** individuel ou collectif **au lycée** ou dans **un CIO** pour **définir un nouveau projet d'orientation**, avant la phase complémentaire.

Du 15 juin au 12 septembre = phase complémentaire
possibilité de **formuler** jusqu'à **10 nouveaux vœux** dans des formations disposant de **places disponibles**.

A partir du 1^{er} juillet : si vœux en phase complémentaire, possibilité de **solliciter** la **Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur** (CAES), via le dossier Parcoursup.


Si j'ai besoin d'aide ...

Des conseillers Parcoursup pour répondre à mes questions

→ par téléphone à partir du 18 janvier
2023 : 0 800 400 070 (numéro vert)

→ par mail via le dossier Parcoursup

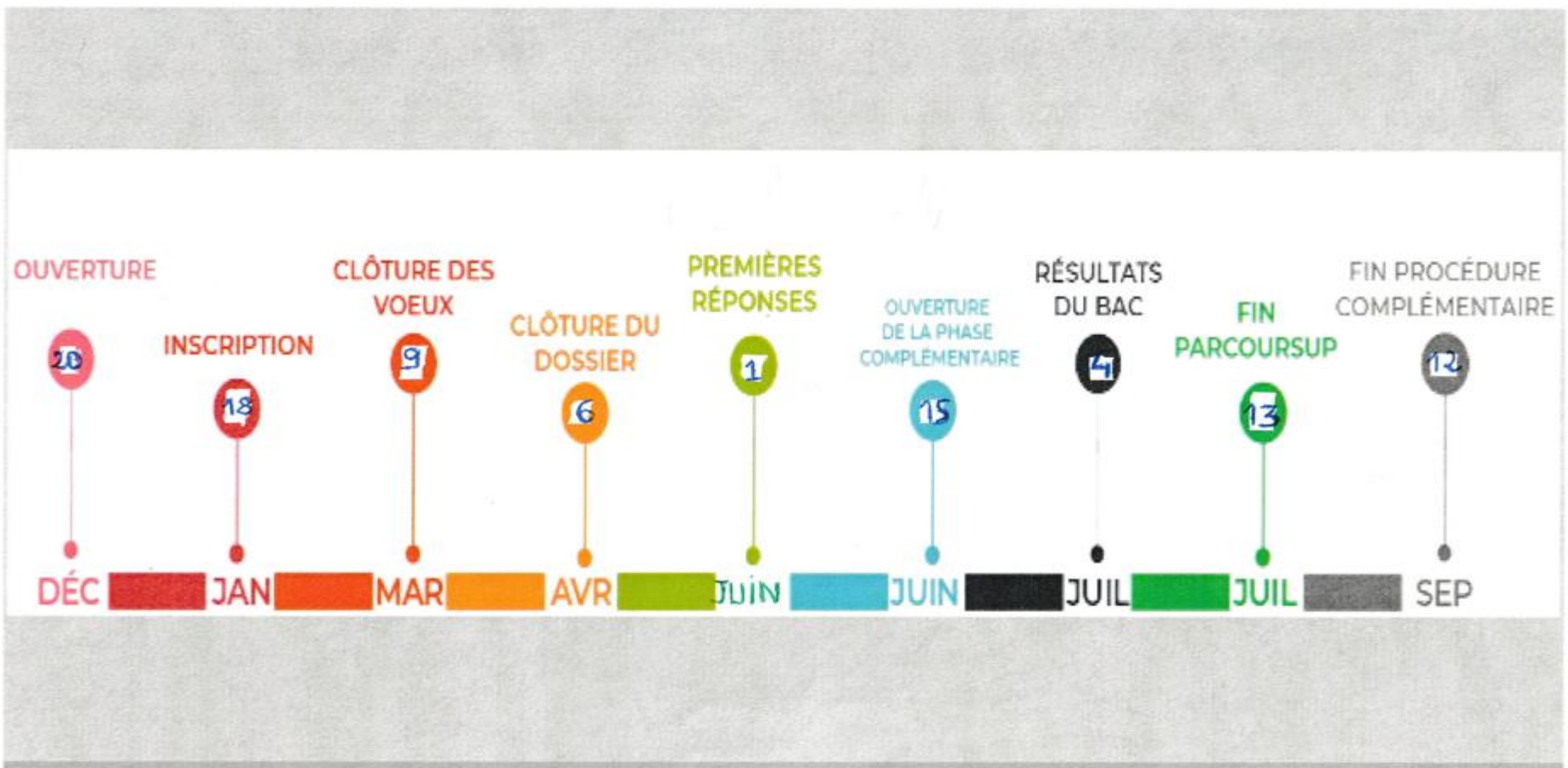
→ via les comptes sociaux Parcoursup

  @parcoursup_info

 @parcoursupinfo

En résumé

Parcoursup : le calendrier 2022-2023



Autres démarches à faire : (bourses, logement...)

A partir de mi janvier

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Mes services



Demande de dossier social étudiant (DSE)



Suivi de dossier social étudiant (DSE)



Simulateur de bourses



Trouver un logement en résidence Crous



Gérer son logement - Cité'U



Trouver un logement chez un particulier



Visale, votre garant



Trouver un job étudiant



Contactez votre Crous ou notre assistance



Trouver un Resto'U



Contribution vie étudiante et de campus



Santé Psy Étudiants, RDV psy gratuits



Izly - Payer sur le campus



Buddy System, parrainage étudiants fr/internationaux



Courts séjours



Myroc.fr, le troc simple, rapide et gratuit



My Road, GPS de l'orientation



Prendre RDV avec le Crous



Les concours de création étudiante



Pass culture



Kip up - La presse gratuite sur smartphone

Complément d'informations

- ▶ Auprès des **professeurs principaux**
et des **psychologues de l'Éducation Nationale**
- ▶ La **documentation** du CDI
- ▶ Le **C**entre d'**I**nformation et d'**O**rientation
- ▶ Sur **internet**

www.parcoursup.fr

<https://eduscol.education.fr/2236/parcoursup-l-orientation-du-lycee-vers-l-enseignement-superieur>